



Norme
internationale

ISO 9607-1

**Peintures et vernis — Revêtements
de protection des structures en
béton —**

**Partie 1:
Introduction générale**

*Paints and varnishes — Protective coatings for concrete
structures —*

Part 1: General introduction

**Première édition
2024-11**

Sample Document

get full document from standards.iteh.ai



DOCUMENT PROTÉGÉ PAR COPYRIGHT

© ISO 2024

Tous droits réservés. Sauf prescription différente ou nécessité dans le contexte de sa mise en œuvre, aucune partie de cette publication ne peut être reproduite ni utilisée sous quelque forme que ce soit et par aucun procédé, électronique ou mécanique, y compris la photocopie, ou la diffusion sur l'internet ou sur un intranet, sans autorisation écrite préalable. Une autorisation peut être demandée à l'ISO à l'adresse ci-après ou au comité membre de l'ISO dans le pays du demandeur.

ISO copyright office
Case postale 401 • Ch. de Blandonnet 8
CH-1214 Vernier, Genève
Tél.: +41 22 749 01 11
E-mail: copyright@iso.org
Web: www.iso.org

Publié en Suisse

Sommaire		Page
Avant-propos		iv
Introduction		v
1	Domaine d'application	1
2	Références normatives	1
3	Termes et définitions	1
4	Introduction générale à la série ISO 9607	2
4.1	Généralités	2
4.2	Fonctions de protection couvertes	2
4.3	Domaine d'application	3
4.3.1	Aperçu général	3
4.3.2	Type de structure	3
4.3.3	Type de surface	3
4.3.4	Type d'environnement	4
4.3.5	Type de système de protection par revêtement	4
4.3.6	Type de travaux	4
4.3.7	Durabilité du système de protection par revêtement	4
5	Considérations générales	4
6	Hygiène et sécurité et protection de l'environnement	5
Bibliographie		6

Sample Document

get full document from standards.iteh.ai

Avant-propos

L'ISO (Organisation internationale de normalisation) est une fédération mondiale d'organismes nationaux de normalisation (comités membres de l'ISO). L'élaboration des Normes internationales est en général confiée aux comités techniques de l'ISO. Chaque comité membre intéressé par une étude a le droit de faire partie du comité technique créé à cet effet. Les organisations internationales, gouvernementales et non gouvernementales, en liaison avec l'ISO participent également aux travaux. L'ISO collabore étroitement avec la Commission électrotechnique internationale (IEC) en ce qui concerne la normalisation électrotechnique.

Les procédures utilisées pour élaborer le présent document et celles destinées à sa mise à jour sont décrites dans les Directives ISO/IEC, Partie 1. Il convient, en particulier, de prendre note des différents critères d'approbation requis pour les différents types de documents ISO. Le présent document a été rédigé conformément aux règles de rédaction données dans les Directives ISO/IEC, Partie 2 (voir www.iso.org/directives).

L'ISO attire l'attention sur le fait que la mise en application du présent document peut entraîner l'utilisation d'un ou de plusieurs brevets. L'ISO ne prend pas position quant à la preuve, à la validité et à l'applicabilité de tout droit de brevet revendiqué à cet égard. À la date de publication du présent document, l'ISO n'avait pas reçu notification qu'un ou plusieurs brevets pouvaient être nécessaires à sa mise en application. Toutefois, il y a lieu d'avertir les responsables de la mise en application du présent document que des informations plus récentes sont susceptibles de figurer dans la base de données de brevets, disponible à l'adresse www.iso.org/brevets. L'ISO ne saurait être tenue pour responsable de ne pas avoir identifié tout ou partie de tels droits de propriété.

Les appellations commerciales éventuellement mentionnées dans le présent document sont données pour information, par souci de commodité, à l'intention des utilisateurs et ne sauraient constituer un engagement.

Pour une explication de la nature volontaire des normes, la signification des termes et expressions spécifiques de l'ISO liés à l'évaluation de la conformité, ou pour toute information au sujet de l'adhésion de l'ISO aux principes de l'Organisation mondiale du commerce (OMC) concernant les obstacles techniques au commerce (OTC), voir www.iso.org/avant-propos.

Le présent document a été élaboré par le comité technique ISO/TC 35, *Peintures et vernis*, sous-comité SC 15, *Revêtements protecteurs: préparation des surfaces en béton et application des revêtements*.

Il convient que l'utilisateur adresse tout retour d'information ou toute question concernant le présent document à l'organisme national de normalisation de son pays. Une liste exhaustive desdits organismes se trouve à l'adresse www.iso.org/fr/members.html.

Introduction

Les structures en béton et à base de ciment non protégées exposées à l'air, immergées et enterrées sont soumises à une dégradation qui peut entraîner des dommages, en particulier une lixiviation du calcium, des dommages physiques, une carbonatation et des attaques de chlorures et de sulfates sur les armatures en acier. Pour éviter de tels dommages, ces structures sont protégées pour résister aux contraintes environnementales auxquelles elles sont soumises pendant leur durée de vie en service requise.

Il existe différentes façons de protéger les structures en béton contre les dommages. La série ISO 9607¹⁾ traite de la protection des structures en béton à l'aide de systèmes de revêtement et des caractéristiques qui sont importantes pour obtenir une protection adéquate contre la dégradation. Des mesures supplémentaires ou d'autres types de mesures sont possibles mais nécessitent un accord particulier entre les parties concernées.

Afin d'assurer une protection efficace du béton, il convient que les maîtres d'ouvrage de ces structures, les maîtres d'œuvre, les consultants, les entreprises qui effectuent les travaux de protection, les inspecteurs des revêtements de protection et les fabricants de matériaux de revêtement disposent d'informations concises sur l'état de l'art en matière de protection à l'aide de systèmes de peinture. Il est indispensable que ces informations soient aussi complètes que possible, sans ambiguïtés et facilement compréhensibles, pour éviter les difficultés et les malentendus entre les parties concernées par la réalisation pratique des travaux de protection.

La série ISO 9607 est destinée à fournir ces informations sous la forme d'un ensemble d'instructions destinées aux personnes qui possèdent quelques connaissances techniques.

Les parties suivantes sont prévues pour la série ISO 9607¹⁾:

- la Partie 1 est une introduction générale à la série;
- la Partie 2 est destinée à définir les catégories d'agressivité atmosphérique et indique la dégradation attendue;
- il est prévu que la Partie 3 couvre les critères de conception de base pour les structures en béton dans le but d'améliorer leur résistance à la dégradation liée à l'environnement;
- la Partie 4 est destinée à décrire différents types de surfaces à protéger et à définir les degrés de préparation des surfaces et les profils de surface;
- il est prévu que la Partie 5 décrive les types génériques de revêtements sur la base de leur composition chimique et du type de processus de formation du feuillet;
- il est prévu que la Partie 6 spécifie les méthodes d'essai en laboratoire destinées à être utilisées lors de l'évaluation des performances des systèmes de revêtement de protection;
- il est prévu que la Partie 7 décrive la manière dont il convient d'effectuer les travaux de revêtement en atelier ou sur site;
- la Partie 8 est destinée à couvrir l'élaboration de spécifications pour les travaux de protection du béton.

1) Les autres parties de cette série sont en cours d'élaboration.